|  |  |
| --- | --- |
| Sommaire | Cadre généralPublic cibleObjectifsCompétences développéesModalités de formationConditions de certificationContenus de formation Conditions d'admissionInscriptionResponsables de formationAnnulationReconnaissance des acquisAccréditationCoûtPrincipes pédagogiquesIntervenantsLieu de formationCalendrierFormulaires |
| Cadre général | La Haute école pédagogique du Valais organise une formation postgrade de Praticien Formateur (PF) aboutissant à un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS – HEPVS de Praticien Formateur).La formation de PF dispensée par la HEP-VS vise à développer chez les enseignant-e-s engagé-e-s dans la formation sur le terrain des étudiant-e-s de la HEP-VS les compétences professionnelles nécessaires pour assumer les responsabilités et les tâches liées à la fonction de PF, telles qu’énoncées dans le référentiel de compétences et décrites dans le contrat de formation. En principe, les sessions de formation ont lieu à la HEP VS site de St-Maurice. Certaines sessions de formation peuvent être décentralisées.  |
| Public cible | Le certificat de formation complémentaire de praticienne formatrice et praticien formateur s’adresse aux enseignantes et aux enseignants des cantons romands des degrés enfantins, primaires, secondaires I et II, en activité et en possession d’un titre d’enseignement reconnu par la CDIP. |
| But de la formation Principes pédagogiques | La Formation complémentaire et certifiée de praticienne formatrice et de praticien formateur vise le développement de compétences liées à l’encadrement d’un stage (didactique des savoirs professionnels) ainsi qu’à l’accompagnement, la formation et l’évaluation de stagiaires sur le terrain.Les principes pédagogiques répondent aux exigences de la formation des adultes. L’expérience professionnelle des participants est constamment réinvestie. Les différents dispositifs de formation : conférences – travaux de groupe – intervision – journal de bord – démarche portfolio visent la construction de savoirs professionnels. |
| Développement des compétences | Les domaines de formation et les compétences s’y rattachant sont les suivants: * Intégration professionnelle

 Prendre en compte les normes et l’éthique dans l’exercice des Fonctions : ens. et PF)Elaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et la transmettre.Développer le savoir être professionnel* Encadrement, formation et apprentissage

Créer un cadre propice aux apprentissages (didactique des savoirs professionnels). Etablir une relation pédagogique constructive avec le stagiaire.Former en cohérence avec les objectifs définis par la HEP et les objectifs personnels du stagiaire.Observer de manière systématique l’enseignement du stagiaire.Evaluer l’enseignement du stagiaire en s’appuyant sur les critères définis par la HEP.Soutenir, accompagner la démarche d’apprentissage du stagiaire. * Pratique réflexive

Analyser ses pratiques enseignantes afin d’en dégager des savoirs professionnels et identifier les cadres théoriques dont ils découlent dans le but de les discuter et de les transmettre.Analyser ses pratiques PF pour en dégager des savoirs professionnels et identifier les cadres théoriques dont ils découlent.Renforcer et réguler ses pratiques PF en s’appuyant sur l’analyse individuelle ou collective de celles-ci. |
| Modalités de formation | Ce CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) soit 300h. La formation complète comprend 3 modules (au total 30 jours dont **plus de la moitié durant le temps de classe).**Le premier module comprend 16 jours ½ de formation répartis sur un an soit120 h sous forme de journées de formation et de travail personnel (démarche portfolio). Le module 2 est organisé en 12 jours étalés sur un an et 1/2, soit environs 80 h sous forme de journées de formation à la HEP et/ou d’intervisions (séances décentralisées) et environ 80 h sous la forme de pratique avec un stagiaire et de travail personnel (démarche portfolio).Le module 3 comprend 5 jours : le séminaire d’éthique (2 jours) le séminaire d’accompagnement du travail de certification (2 jours), les intervisions accompagnées et en autonomie (1 jour) et le travail individuel (environs 40 heures) |
| Conditions de certification | Pour obtenir le CAS HEP VS de praticienne formatrice et de praticien formateur les participants sont tenus :1. De participer de manière active et régulière (au moins 90%) aux sessions de formation et au groupe d’intervision.
2. Fonctionner comme PF durant la formation.
3. De valider les trois modules.
4. De valider le travail de certification.

Le travail de certification porte sur les différents aspects de la fonction PF et permet aux formés de rendre compte de leur niveau de compréhension et d’intégration des savoirs professionnels attendus. Il s’agit de présenter un porfolio de compétences et de le soutenir (en principe dans le groupe d’intervision). |
| Contenus de formation  | Module 1 – 4 ECTS*Phase d’ initiation* | Module 2 – 4 ECTS*Phase d‘intégration* | Modul 3 – 2 ECTS*Phase de certification* |
|  | * Intégration, Identité professionnelle et Contrat de formation
* Apprentissage, formation, évaluation et andragogie I
* Pratique réflexive, théorisation des pratiques
 | * Apprentissage, formation, évaluation et andragogie II
* Pratique réflexive, Théorisation des pratiques
 | * Séminaire d’accompagnement au travail de certification
* Démarche Portfolio
* Bilan des compétences PF
 |
|  |  |  |  |
| Conditions d‘admission | Les conditions d’admission sont les suivantes: 1. Etre en possession d’un diplôme pédagogique reconnu.
2. Etre au bénéfice de trois ans d’expérience professionnelle au minimum.
3. Attester d’une formation continue.
4. Obtenir l’autorisation écrite des autorités communales et scolaires concernées.
5. Compléter le dossier d’admission dans le délai prescrit.
 |
| Informations/Inscription | Le dossier CAS/PF peut être téléchargé sur le site internet ([www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)) ou obtenu auprès de la responsable de formation PF à l’adresse suivante :HEPVS Formation PFMme Isabelle Truffer MoreauAve du Simplon 131890 St-MauriceTél. 079 691 26 02Courriel : isabelle.truffer@hepvs.ch **Inscription dès novembre Délai d’inscription :** **28 janvier 2022** L’inscription est définitiveL’admission est effective à partir de la signature du contrat de formation. |
| Annulation | En cas d’annulation de l’inscription, un montant de Fr. 100.- sera perçu pour frais de dossier.  |
| Reconnaissance des acquis | Des reconnaissances d’acquis (formation PF etc.) peuvent être délivrées par la HEP VS sur la base des informations communiquées dans le dossier d’admission.Ces informations seront examinées, comparées avec les objectifs visés dans les différents thèmes et mise en lien avec les compétences visées par le CAS. |
| Le contrat de formation | Un contrat de formation régit les droits et obligations des partenaires dans le cadre de la formation de praticienne-formatrice et praticien-formateur (PF). Les objectifs généraux, le cadre global de la formation ainsi que les dispositions administratives y sont décrits. Le contrat de formation est soumis à l’approbation des candidats |
| Obtention des crédits | L’obtention des crédits passe par la validation de chacun des modules.Les critères minimaux sont atteints ou non atteints. Les critères non atteints peuvent être retravaillés une fois.  |
| Coûts | Pour les personnes hors canton du Valais le prix du CAS s’élève à 5‘200 Fr. *Pour les enseignantes et les enseignants du canton du Valais les frais sont pris en charge par la HEP VS ; les remplacements qui en découlent sont à la charge de l’Etat*.*.*  |
| Les points forts de la formation | Module1 Phase d‘initiation | Contenus |
| *Intégration;* *Identité professionnelle;* *Contrat de formation* | * De l’enseignant au formateur :

Prise en compte des compétences des enseignantsRôle, fonction et éthique du praticien formateurMise en perspective des compétences PF Représentations et besoins Introduction au système de formation en institution et sur le terrain  |
|  | *Formation et Apprentissage; Evaluation ;* *Andragogie*  | * Former – apprendre - évaluer
* Formation d‘adultes
* Didactique professionnelle - Projet de formation Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels
* Relation pédagogique

Communication – Entretien d‘aidePosture  |
|  | *Pratique réflexive; Théorisation des pratiques* | * Les outils de la pratique réflexive
* Outils d’analyse des pratiques
* Observation et protocole d’observation
* Supervision pédagogique
* Autorégulation et Démarche Portfolio
 |
|  | Module 2 Phase d‘intégration | Contenus |
| *Formation et apprentissage; Evaluation ;* *Andragogie* | * Le stage au centre de la didactique professionnelle : Encadrer et accompagner la construction de savoirs professionnels
* Intervision
 |
|  | *Pratique réflexive; Théorisation des pratiques* | * Problématisation – Formalisation des pratiques
* Entretien après observation
* Autorégulation et Démarche Portfolio
* Modélisation des pratiques
 |
|  | Module 3Phase certificative | Contenus |
|  | * Ethique dans la relation PF/ST
* Réalisation du travail de certification
* Démarche portfolio et bilan de compétences
 |
|  |  |
|  |  |
| Equipe pédagogiqueE :intervenants externesH : intervenants internes | Intervenants-esNom / Prénom | Fonction / Profil | Ex | HEP |
|  | Truffer Moreau Isabelle  De Simone SorayaMante MichelSalamin Morard Anne-MarieMatthey SimonLuyet Laurence Theytaz Vincent Paccolat AnneRuchet DianeSandmeier RenéeDe-Simone SorayaPaccolat AnneRuchet DianeVianin PierreFavre Patrick | Pratique réflexive – Apprentissage –analyse des pratiquesIdentité professionnelle -apprentissage – analyse des pratiquesObservation – protocole – analyse et entretien Aspects psycho –affectif de la relation PF/stagiaire (corps /accord)Eléments de coachingSuivi du module 1Evaluation et planification Suivi des modules 2 et 3 Didactique professionnelle - analyse des pratiques. Supervision pédagogiqueEthique professionnelle (relation stagiaire /PF | XXXXX | XXXXXXX |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |
| Lieu de formation  | Haute Ecole pédagogique VSAve du Simplon 131890 St-Maurice |
| Calendrier  | **Module 1**16 jours 1/2 | Session printemps *Thèmes* | *Intervenants* |
|  | **14 et 15 Février** **(Durant le temps de classe)****17 et 18 Mars****(Durant le temps de classe)****11 et 12 Avril** **(Durant le temps de classe)****5 et 6 Mai** **(Durant le temps de classe)****27-28-29-30- Juin (*Hors du temps de classe)******Dates ci-dessous encore à planifier*****Octobre****(Durant le temps de classe)****Décembre****(Durant le temps de classe)** | Représentations /contrat de formation outils de base I De l’enseignant au formateur outils de base II Observation (module 1)Didactique professionnelle I Processus apprentissage formation et développementAspects affectifs et relationnelsPréparation du stage 1Didactique professionnelle IIPréparation du stage 1 Analyse des pratiques (stage 1)Evaluation | Equipe des formatrices PF HEPEquipe des formatrices PF HEPMante MichelDe Simone SorayaTruffer Moreau IsabelleMatthey SimonSalamin Morard Anne-Marie+ équipe des formatrices PF HEPEquipe des formatrices PF HEPEquipe des formatrices PF HEP |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | **Module 2**12 jours | *Thèmes* | *Intervenants* |
|  | **La plupart des séances de formation du module 2 ont lieu durant les stages.** **En revanche, les séances de formation relatives au travail d’anticipation des stages 2 – 3 - 4 et 5** **(4 demi-journées étalées sur 2 ans et ½) ont lieu hors du temps de classe.**  | Supervision pédagogique (intro.)Pratique réflexive Démarche portfolio Observation/ entretien de formation Modules II et IIIEthique et normes professionnellesAnalyse des pratiques PF | Vianin PierrePaccolat AnneRuchet DianeMante MichelFavre PatrickPaccolat Anne Ruchet Diane |
|  | **Module 3**5 jours | *Thèmes* | *Intervenants* |
|  | **La séance de préparation du stage 6 a lieu hors du temps de classe toutes les autres se font durant le stage** | Pratique réflexive - Démarche portfolioCompétences professionnelles Travail de certification | De Simone SorayaRuchet Diane |
|  |  |
|  |  |